



153 logements aidés : 69 dans les 11 communes rurales et 84 sur Saint Amour, grâce à plus de 1,83 Millions d'€uros de subventions attribuées aux propriétaires du secteur !

L'OPAH a placé l'habitat au cœur des politiques de développement du Pays de Saint Amour

→ Accompagner le développement économique :

- ✓ **Près de 5,4 Millions d'€uros de travaux de réhabilitation**, en grande majorité réalisés par des **artisans locaux**.
- ✓ **69 nouveaux logements locatifs**, offrant des solutions de logements de qualité aux **ménages de salariés du secteur**.

→ Améliorer les conditions de vie des ménages les plus modestes :

- ✓ **69 logements locatifs conventionnés après travaux** (sur 85 subventionnés), offrant des niveaux de **loyers et charges maîtrisés** aux candidats à la location.
- ✓ **72 logements locatifs de moyenne et grande taille** (minimum 2 chambres), répondant aux **besoins des familles modestes avec enfants**.
- ✓ **68 logements de propriétaires occupants modestes améliorés**, dont 52 ménages de retraités.
- ✓ **1 situation d'insalubrité et 23 adaptations de logements au vieillissement et au handicap traitées**.

→ Contribuer à un développement durable du Pays de Saint Amour :

- ✓ **32 projets d'économies d'énergie chez les propriétaires occupants**.
- ✓ **Des critères de rénovation exigeants pour des logements locatifs économes en charges d'énergie** (classe D minimum).
- ✓ **Réutilisation du bâti ancien : 49 logements vacants réhabilités** au cœur de la ville et des villages, plus 20 créations dans du bâti ancien, permettant de lutter contre l'étalement urbain.
- ✓ **Un équilibre ville / secteur rural** (65 locatifs rénovés / 20 locatifs)



ECONOMIE

SOCIAL

DEVELOPPEMENT DURABLE